

Banque Fédérale

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Bâle . Berne . La Chaux-de-Fonds
St-Gall . Vevey . Zurich . Lausanne

M O L A R D

Téléph. 4 92 00

GENÈVE

*Traite toutes opérations de Banque
aux meilleures conditions*



*Conseils sur placements financiers
et toutes les questions concernant
le trafic international
des paiements*

Sommaire du Bulletin

T. LXXV, N° 505

SEPTEMBRE 1944

Comité international. — Activité du Comité international de la Croix-Rouge lors de la conclusion d'armistices, 733. — La Croix-Rouge et les forces combattantes, 733. — Missions médicales, 733. — Le Comité international et la guerre, 733. — Communiqués du Comité international: Colis standard, 733. — L'action du Comité international en Haute-Savoie, 734. — L'aide à la Grèce, 734. — Le navire « Henry Dunant », 734. — La Croix-Rouge et les forces combattantes, 734. — La Croix-Rouge et les civils polonais du camp de Pruszkow, 735. — Interruption des envois de colis standard nominatifs, 736. — Le train-exposition du Comité international, 737. — La neutralité de la Croix-Rouge, 737. — Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, 738.

Ligue. — Bulletin de la Ligue, 740.

Belgique. — Différents aspects de l'activité de la Croix-Rouge de Belgique à Bruxelles, 741.

France. — Regroupement des familles dispersées, 743.

Grande-Bretagne. — Présidence de la Croix-Rouge britannique, 745.

Luxembourg. — Section de Londres de la Croix-Rouge luxembourgeoise, 746.

Pays-Bas. — Le Comité de la Croix-Rouge néerlandaise à Londres, 746.

Portugal. — Don de lunettes de la Croix-Rouge portugaise (*hors-texte*), 747. — Nomination du nouveau secrétaire général, de la Croix-Rouge portugaise, 748.

*La Revue internationale de la Croix-Rouge,
Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge,
paraît à la fin de chaque mois.*

Rédaction : M. Henri Reverdin, M. Louis Demolis, membres du Secrétariat
du Comité international de la Croix-Rouge

Administration : M. Louis Demolis

Prix, franco, un an : Fr. 20.—

Le numéro : Fr. 2.—

Abonnements, vente au numéro, publicité, au Siège du Comité international

HÔTEL DE LA MÉTROPOLE — GENÈVE

Téléphone : 5 52 00 — Compte de chèques : I. 1767